

LES FAUX-MONNAYEURS DU MOT À MOT : LES MOTS COMPOSÉS SOUS L'ANGLE DE LA DÉNOMINATION EN DIDACTIQUE DU LEXIQUE

Estelle JOUILI
MoDyCo CNRS UMR 7114/Paris X- Nanterre

(Texte publié dans les Actes du colloque *Res per nomen* (Reims, mai 2007), sous la direction de Pierre Frath)

SOMMAIRE :

1. Introduction
2. Entre perception catégorielle et dénomination de forme(s)
3. Pour une pédagogie d'investigation des formes sémantiques
4. Conclusion

Résumé : Comment les manuels scolaires du collège rendent-ils compte des mouvements complexes, tant sur le plan morphosyntaxique que sur le plan sémantique, qui interviennent sur des unités composées qui mettent en jeu la relation sens/référence ? Quelle sera en effet la valeur heuristique de la pratique pédagogique fondée sur une perception catégorielle des mots composés, qui convertit la dénomination de catégories référentielles en une simple dénomination de forme(s) ? Donnera-t-elle lieu à une « perception sémantique » (Rastier, 1991) des phénomènes morphosyntaxiques du mot à mot ? C'est en effet à l'herméneutique critique des sciences didactiques qu'il revient ici de problématiser les conditions d'interprétation sémantiques à partir d'une pédagogie d'investigation des formes sémantiques.

Si je dirige une revue, ce sera pour y crever des outres, pour y démonétiser tous les beaux sentiments, et ces billets à ordre : les mots.
André Gide, *Les faux-monnayeurs*, 3^e partie, ch. XI, Gallimard, 1951.

D'importants changements s'opèrent dans l'économie interne du mot. [...] Ainsi réalise-t-il [le poète] en chaque mot, par le seul effet de l'attitude poétique, les métaphores dont rêvait Picasso lorsqu'il souhaitait faire une boîte d'allumettes qui fût toute entière chauve-souris sans cesser d'être boîte d'allumettes. Florence est ville et fleur et femme, elle est ville-fleur et ville-femme et fille-fleur tout à la fois. »

Jean-Paul Sartre, *Qu'est-ce que la littérature ?* I,
« Qu'est-ce qu'écrire ? », Gallimard, 1948.

1. Introduction

Si l'ordre a partie liée avec la linéarité, avec la consécution, avec la concaténation (donc avec la syntagmatique), il peut aussi affecter d'autres dimensions (paradigmatiques, voire hiérarchiques ou encore transversales) de représentation.¹ Interroger la facture du mot composé, puis la dynamique de sa signification, suppose certes de considérer l'ordre des graphèmes,² qui ne peut cependant s'y réduire à celui de leurs lettres dans un simple plan horizontal de consécution. S'agissant de l'ordre des constituants dans les mots construits par

¹ Introït, in *Semen 19 L'ordre des mots*, coord. J.-F. Jeandillou et B. Magné, Presses Universitaires de Franche-Comté, 2005 : 9.

² Cf. Korzen, Hanne et Henning Nølke. 1996. « La Linéarité dans la langue : du phonème au texte, présentation. » in *Langue française 111*, Larousse, Paris : 3-9.

composition, l'ordre des mots n'obéirait-il qu'à un « système de places »,³ à un ordre manifesté qui affecte des places observables en surface ? Quant à l'ordre des choses,⁴ tout à la fois multiple et complexe, peut-il être pertinent à qui considère les *mots*, pris comme signes linguistiques ou unités de communication ? C'est en effet l'ordre pris à la fois comme instruction et disposition qui nous retiendra ici, l'ordre des mots, l'ordre des choses et l'ordre du discours.

La définition des mots composés, « qui s'écrivent en deux ou plusieurs mots graphiques et dont la structure interne est semblable à un syntagme libre produit par la syntaxe » (Mortureux 2003 : 16) semble constituer un domaine problématique, relégué dans un interstice indéfini entre lexicale et syntaxe.⁵ La question de la composition, qui peut être considérée comme « une question totale » (Cadiot 1993 : 193) pose en effet le problème du franchissement des frontières morphosémantiques « entre unité lexicale codée graphiquement (*i.e.* « mot ») et unité lexicale définie sémantiquement, incluant les unités plus grandes que le mot. » (Rey 1991 : 182). Prise dans une relation d'ordre, la composition de deux mots graphiques est en d'autres termes à l'origine de la création d'une unité nouvelle. Le mot n'a-t-il cependant de réalité qu'empruntée, dérivée ou composée ? la composition, entendue comme création lexicale, réside dans le lien établi entre le référent et le(s) mot(s) choisis dans le stock lexical, non dans la création *ex nihilo*. C'est d'ailleurs cette secondarité des formes qui permet de constituer le mot composé en image graphique, solidaire d'une inscription mémorielle : ces *mots* constituent donc des *préconstruits* de formes différentes : alors que le verbe ou l'adjectif « se disent » d'un nom, l'adverbe d'un verbe ou d'un adjectif, le nom composé « se dit » de lui-même et d'un autre. Si l'on considère la relation dénominative comme « l'établissement d'une règle de fixation référentielle qui permet l'utilisation ultérieure du nom pour l'objet dénommé » (Kleiber 1984 : 80), cela signifie que l'accrochage référentiel du mot composé procède d'un décrochage référentiel opéré au niveau des unités dites simples qui le composent.

À partir du moment où la langue est présentée, dans les Instructions Officielles du collège (désormais *I.O.*), positivement, « comme grille de lecture du monde et outil de la pensée et non, négativement, comme ensemble de contraintes arbitraires » (*I.O.* : 27), on ne peut plus faire l'économie d'une réflexion didactique sur le traitement réservé, dans les manuels scolaires, aux mots dits *composés*, dont l'ordre de lecture, mettant en demeure l'ordre des choses, interroge la propriété additive et linéaire de l'ordre des graphèmes : Si l'ordre des mots a une *raison d'être*, en quoi peut-il être un indice à une « dénomination *motivée* (je souligne) d'un objet du monde » (Corbin 1997 : 64). Notre hypothèse sera la suivante : partant du préalable que « Le mot graphique n'est pas une unité linguistique » (Rastier 2004 : 3),⁶ l'unité à considérer sera dès lors l'unité polymorphémique qui forme bien une dénomination et nécessite un apprentissage, car les normes qui fixeront sa signification du *mot composé*, et par suite sa référence, ne peuvent avoir une régularité prévisible. Il est particulièrement urgent de sortir de l'aire du mot pour mettre en évidence, dans une perspective didactique, de nouveaux observables : les combinaisons stabilisées de

³ Cf. Milner, Jean-Claude. 1989. « Introduction à une science du langage. », Seuil, Paris : 379.

⁴ Cf. Siblot, Paul. 1997. « Nomination et production de sens : le praxème. », in *Langages* 127 : 42 : « nommer, c'est classer dans une catégorie linguistique en même temps qu'assigner une place dans l'ordre du monde. ».

⁵ Darmesteter dans son *Traité de la formation des mots composés dans la langue française* (1967) adopte une approche essentiellement morphologique ou morpholexicale. Benveniste (1974) propose une catégorisation en quelque sorte intermédiaire, celle de « synapsie » (ex : « pomme de terre »). A cela s'oppose une approche directement syntaxique, celle par exemple de Martinet, de Harris, et des travaux associés au L.A.D.L, et de G. Gross (1990), dont l'ambition est de rendre compte du phénomène de la composition nominale en l'associant à des batteries de propriétés-tests, de type distributionnel et transformationnel. L'approche lexico-cognitive se situe à l'intérieur même du mot, conçu non plus comme unité sémiotique tournée vers l'extérieur, mais comme unité « en soi », unité lexicale donc.

⁶ À l'inverse de ce que nous dit la tradition ontologique qui reconnaît l'existence du *mot* en tant qu'*unité linguistique* malgré l'incapacité à en fournir une définition satisfaisante.

morphèmes qui relèvent de l'ordre du discours. Car si en effet le lexique des morphèmes appartient à la langue, le lexique des mots composés ou lexies complexes appartient en revanche à l'ordre du discours.⁷ En d'autres termes, la lexicalisation des unités sémantiques⁸ dépend non de la langue mais des oppositions sémantiques à l'œuvre non pas dans les mots, mais entre les mots, dans leurs relations qui dépendent « des normes d'une doxa constituée dans et par le textes » (Rastier 2004 : 15). C'est bien en effet le rapport du mot au texte qui devra être interrogé et interprété, dans la mesure où c'est précisément l'activité textuelle qui donnera l'ordre de re-(ou)désémantiser l'unité polymorphémique. Partant du constat de la sous-représentation des mots composés dans les définitions de mots en marge des textes littéraires (3% des occurrences sur un total de 1671), alors même que « les lexies complexes pullulent dans tout texte » (Rastier 1997 : 318), notre étude a pour objectif de poser la question de l'identification et de l'identité sémantique du mot composé⁹ qui est proposée dans les manuels scolaires.¹⁰ Quelle en est la représentation liée à son usage ? Est-il permis, dans une perspective didactique, de considérer en synchronie que le sens d'un mot composé est systématiquement *perçu* comme compositionnel, réductible à l'addition du sens des éléments constitutifs du mot ? Quelle sera en effet la valeur heuristique de la pratique pédagogique fondée sur une perception catégorielle des mots composés, qui convertit la dénomination de catégories référentielles en une *simple* dénomination de forme(s) ? Le problème est de savoir quelles relations cette organisation graphique (et phonique) du lexique entretient avec l'organisation proprement sémantique (Le Ny 1989 : 70). Donnera-t-elle lieu à une « perception sémantique » (Rastier 1991) des phénomènes morphosyntaxiques *du mot à mot* ? C'est en effet à l'herméneutique critique des *sciences didactiques* qu'il revient ici de problématiser les conditions d'interprétation sémantique à partir d'une pédagogie d'investigation des formes sémantiques.

2. Entre perception catégorielle et dénomination de forme(s)

Posons d'emblée que la délimitation théorique entre composition et dérivation semble ne pas être d'une mise en œuvre aisée. Aussi, sous la rubrique « Structuration et relations lexicales » (Instructions Officielles, 2005, *I.O.*), trouve-t-on l'approximation suivante :

« Les mots ont leurs principes de construction : la structuration lexicale (préfixes, suffixes, radical, mode de dérivation, néologismes, emprunts). [...] » (*I.O.* : 127)

« L'étude du mot » se comprend ailleurs comme l'étude de « la composition des mots (préfixe, radical, suffixe) » (*I.O.* : 23). Aussi les auteurs font-ils le choix de privilégier, par défaut semble-t-il, le terme de *formation* pour établir une relation entre la forme et le sens sous couvert de rubriques intitulées « formation et sens des mots » : cette interconnexion entre forme et sens

⁷ « Les composés n'appartiennent pas à la langue fonctionnelle mais à la phraséologie » (Rastier 1997 : 14).

⁸ Cf. Rastier : « Il ne s'agit pas simplement de lexicalisation de contenus préexistants, mais de stabilisation de structures sémiqes par leur lien privilégié voire exclusif avec une expression. » (« Doxa et lexique en corpus, pour une sémantique des « idéologies » in revue-texto.net.

⁹ Nous ne pouvons ici consacrer une partie à l'étude de la confusion terminologique qui entoure « la notion controversée » (Gross 1988 : 61) de *mot composé*, recevant des interprétations divergentes selon les auteurs et les écoles : « le mot est une unité linguistiquement difficile à définir (par ex : pomme de terre qui comprend plusieurs mots graphiques est en réalité une seule unité, dite mot composé) » (Gardes-Tamine 2002 : 168). Aussi, s'il est fait référence à sa complexité structurelle ou à sa valeur dénomminative, trouve-t-on - « faute de mieux » (Corbin 1997 : 54) - à côté de *mot composé* et de *nom composé* (Cadiot 1993...), *unité polylexématique* (Corbin 1997 : 54), *lexie composée ou complexe* (Rastier 1997 : 308), *unité substantivale composée* (Kleiber 1985 : 395).

¹⁰ Notre étude s'inscrit dans le cadre de notre travail de doctorat qui réfléchit à la problématique *sens et référence* en didactique du lexique à partir d'une analyse critique des manuels scolaires au collège actuellement en vigueur.

semble signifier que le sens des mots composés est construit compositionnellement à leur structure.

La distinction opérée par les auteurs de manuels entre *mot simple* et *mot composé* s'appuie sur une définition morphosyntaxique qui décerne le *label simplicité* en fonction de critères qui relèvent d'un découpage de la chaîne syntagmatique en *mots*, qui ne dépend aucunement de conditions herméneutiques. L'enseignement actuel de la composition s'appuie ainsi sur un modèle concaténatoire de formes de mots, selon lequel les mots composés sont « formés de deux mots associés entre eux », sans mentionner ni la nature de cette relation ni l'ordre d'apparition des termes, comme présenté en (1) et (2) :

(1) « LES MOTS COMPLEXES

1. Les mots simples et les mots complexes : Les mots simples ne peuvent pas être décomposés en éléments plus petits : *branche, feuille, fleur, porte, rouge, vert...*
Les mots complexes peuvent être décomposés en éléments simples : Lorsqu'ils sont formés de deux mots associés entre eux, ce sont des mots composés.
Ouvre-boîte=ouvrir+boîte / Portemanteau¹¹=porter+manteau. (*Nathan 6^e*, 2000 : 274).

(2) « Certains mots sont simples : on ne peut pas les décomposer. Certains mots sont formés à partir de deux ou plusieurs mots : *Le qu'en-dira-t-on ; une plate-bande ; une station-service* » (*Magnard 5^e*, 2001: 291)

La définition du mot composé est celle d'une complexité polylexématique caractérisée par un signifiant pluriel, qui se résout par une « décomposition en mots simples » (cf. (1)). La dénomination de catégories référentielles est effacée au profit d'une dénomination de *formes*¹² où le mot est disqualifié en simple « élément » d'assemblage, comme en (3) :

(3) « En prenant un élément dans chacune de ces deux listes, formez huit noms composés construits selon le schéma : nom+préposition+nom.
1. machine, chien, pomme, chèque, avion, maison, feux, fer.
2. réaction, provision, campagne, souder, berger, croisement, terre, coudre. »
(*Nathan 6^e* : 259).

Aussi, *a priori* et à première vue, cette méthode de l'« évidence observationnelle » (terme que j'emprunte à Dal & Temple 1997) constitue un faux-semblant de facilité où il ne s'agit pas de créer des mots nouveaux, mais de les retrouver, de les décomposer ou de les recomposer comme un simple jeu de lego, tel qu'il est présenté en (3), où les mots « coffre-fort » et « ouvre-boîte », pris comme patron formulaire et classés selon leur nature grammaticale, servent de « modèle à imiter » (Rey 1995: 96) :

(4) « Trouve des noms composés d'un nom et d'un adjectif comme « coffre-fort », d'un verbe et d'un nom comme « ouvre-boîte » puis mets-les au pluriel. » (*Magnard 5^e* : 291).

Ces liaisons associatives de surface, mot à mot, mettent en scène l'idée qu'il existe bien une structure du lexique au sens d'« organisation des unités lexicales en fonction de leur forme » (Le Ny 1989 : 70), dont la similarité formelle en constitue l'argument, qui confond ainsi « la manifestation des interactions entre l'organisation formelle à fonction perceptive » avec « l'organisation sémantique du lexique ». ¹³

¹¹ La concaténation de lexies simples correspond à ce que Lewis Carroll appelle des mots-valises.

¹² La distinction entre « structure de surface » et « structure profonde » n'est pas opérée (Lyons, 1978 : 168).

¹³ Ce que Le Ny appelle « l'amorçage sémantique » (1989 : 70).

Un appariement catégoriel restricteur s'attache ensuite à mettre en place des arrangements linéaires, qui sont appelés à représenter une synthèse des types de noms composés existant en français dans le cadre exclusif de la catégorie du nom. Le traitement ainsi proposé vise à produire une typologie fondée sur la structure interne¹⁴ des composés, appréciée en termes de catégories grammaticales, qui marginalisent ainsi de plein fouet le plan paradigmatique de la sémantique : le sens des mots construits par composition est traité comme résultant exclusivement d'opérations de construction, contraintes catégoriellement, comme en témoigne la leçon en (5) :

(5) « **3. Les mots composés**

Ils sont formés de différentes manières :

- 1nom + 1nom : *un wagon-restaurant, un timbre-poste...*

- 1adjectif + 1nom, ou 1nom + 1adjectif : *une grand-mère, un coffre-fort, un garde champêtre...*

- 1adjectif + 1adjectif (ou participe passé) : *un nouveau-né, un sourd-muet, le clair-obscur...*

- 1nom + 1préposition + 1nom (ou un verbe) : *le chemin de fer, une descente de lit, une machine à écrire...*

- 1verbe + 1nom : *un presse-citron, un taille-crayon, un portemanteau...*

- 1verbe + 1verbe : *le laisser-aller...* » (Nathan 6^e : 275)

En d'autres termes, le signe *mot composé* devient lui-même un artefact normatif de la tradition ontologique : la signification qui semble être au contraire toujours *déjà donnée*, perçue par « *simplex apprehensio* » (Rastier 1995 : 11) sur le mode de l'évidence, devient *sens littéral* qui implique un ordre de lecture : la lecture linéaire *de gauche à droite*, soit une lecture séquentielle suivant l'ordre de détermination (Déterminé + Déterminant : 95% des occurrences), qui place le verbe devant le complément, au détriment de l'ordre inverse, attesté en français (blanc bec, basse cour). Cette vision se trouve confortée par des exemples (« le qu'en-dira-t-on », « le laisser-aller », cité respectivement en (4) et (5)) où les liens entre la composition et l'énonciation ont leur source non dans les noms qui le composent, mais dans une locution verbale, conservant la marque énonciative de l'énoncé d'où ils proviennent. Se trouve ainsi généralisé le principe selon lequel il existerait une « relation régulière entre le degré de conformité syntaxique et le mode d'interprétation » (Corbin 1997 : 77) sans pour autant expliquer le principe dit « de détermination », selon lequel « un mot ou un groupe en détermine un autre lorsqu'il en complète ou modifie le sens de quelque manière que ce soit ».¹⁵

Procéder par mot graphique induit logiquement un raisonnement par marques graphiques qui se trouvent formulées sous la forme d'une alternative que nous appellerons *l'alternative du ou pas* qui se donne comme la définition de l'unité lexicale composée basée sur le critère formel de la séparation par deux blancs ou non :

(6) « NOTE :

Pour l'orthographe : les éléments de composition peuvent être soudés (*portemanteau*) ; ils peuvent être reliés entre eux par un trait *d'union* (*amour-propre*) ou non (*chemin de fer, garde champêtre*). » (Nathan 6^e : 275)

Ces remarques sur la « coupure invisible » (Kerleroux 1996) ou non, supposée être par excellence la marque de la composition, prise comme la traduction dans la graphie tout à la

¹⁴ D. Corbin opère une distinction entre les *mots composés* compris comme des unités lexicales construites morphologiquement à partir de constituants à sens référentiel (timbre-poste, taille-crayon) et les *mots construits syntaxiquement* (coffre-fort, machine à écrire, le laisser-aller) (1997 : 81), reprenant celle de Lyons (1978 : 165) entre les composés-mots et les composés syntaxiques.

¹⁵ *Programme et Accompagnement, l'allemand au collège (LV1, LV2)*, 2002 : 82.

fois de « l'autonomie de chacun des composants et le lien étroit qui les unit » (Lehmann 1998 : 179), sont subordonnées à des exercices d'acquisitions d'orthographe (comme en (6)). Aussi, au lieu de considérer le trait d'union (*in praesentia* ou *in absentia*) comme une simple marque graphique, il est permis de dire qu'il se constitue comme un trait de pensée¹⁶ pour prendre la valeur d'une marque d'intérêt, au sens heideggerien, où « inter-esse » veut dire : « être entre et parmi les choses ».¹⁷

Or, si composition il y a, elle ne va pas de soi¹⁸. Comme nous l'avons déjà souligné à propos des mots construits par dérivation (affixés), le vocabulaire ainsi construit se donne hors usage, défini en référence à un sens normé et considéré sans ambiguïté, c'est-à-dire monosémique (Jouili 2006 : 112). La spécification des mots composés réside dans le fait que leur sens est construit en fonction des composants qui les structurent. Ici donc une pédagogie de simple listage des formes mènera l'élève à une impasse¹⁹. Un principe de compositionnalité, si on le fait jouer à un seul niveau, celui de la règle de construction, ne rend pas compte des capacités référentielles effectives et des « possibles sémantiques » (Rey 2005 : 13) des mots construits, comme en (7) :

- (7) « 5. De quelle façon ces mots composés ont-ils été formés ? Classez-les selon la nature grammaticale des mots qui les composent.
Bateau-mouche, chou-fleur, salle à manger, cache-cache, chasse-neige, moulin à vent, nouveau venu, aide-mémoire, résidence secondaire, abat-jour, eau-de-vie, brise-glace, pomme de terre, savoir-faire, couvre-lit, mots croisés, fusil de chasse. »
(Magnard 5^e : 291).

Le mode de délimitation choisi souffre ainsi d'un manque de statut heuristique : certes, l'homogénéité structurelle de l'objet d'étude semble être assurée, mais cette représentation ne garantit pas que les classes d'unités ainsi circonscrites soient homogènes du point de vue du mode de construction et du point de vue de leur interprétation sémantique.²⁰ La présentation ainsi réalisée met en place une zone de recouvrement qui réunit sur un même plan des lexies complexes codées en langue comme « taille-crayon » ou « portemanteau » (cités en (5)) et les syntagmes figés²¹ comme « résidence secondaire » ou « abat-jour », cités en (7), pour lesquelles le sens du tout est difficilement prédictible à partir du sens des parties. Les composés « bateau-mouche » ou « eau-de-vie » par exemple, cités en (7), ne comportent aucune forme de compositionnalité intuitive: un *bateau mouche* n'est pas une « mouche », il ne vole pas non plus (au sens ordinaire) comme une « mouche ». Les signifiés ultimes des exemples se trouvent donc neutralisés par une représentation

¹⁶ Pour dire *trait d'union*, l'allemand dit « der Gedankenstrich », littéralement : *trait de pensée*.

¹⁷ Heidegger M. (1958), Que veut dire penser ?, in *Essais et Conférences*, Paris, Gallimard : 154.

¹⁸ « (La composition n'est) pas une combinaison de mots (substantifs et substantifs, substantifs et adjectifs, substantifs et verbes, etc.) mais une combinaison d'idées rendue visible par celle des mots » (Darmesteter, 1967 : 3).

¹⁹ Notons que les *rapports de jury* de l'Agrégation de Lettres Modernes soulignent le manque de compétence en matière lexicale des candidats et « des connaissances peu stabilisées », lors de l'épreuve écrite de l'étude du lexique, où l'analyse des mots procède largement d'une approche littérale d'un sens compositionnel. *Rapport de jury, Agrégation de Lettres Modernes*, (2001), Ministère de L'Éducation Nationale : 76.

²⁰ Différents phénomènes de « transcatégorisation » ou de « métamorphisme » (Benveniste (1974 :161), c'est-à-dire assurant un changement de catégorie syntaxique par nominalisation, sont mis en présence (n'apparaissent dans la liste les composés de type Prép+ N (ex : *un en-cas*), représentant exclusivement des composés endophrasique de même niveau syntaxique que leur base sujet et sujet.

²¹ Selon les auteurs, ils relèvent soit de la morphologie lexicale, soit du figement ; pour Benveniste (1974, *Problèmes de linguistique générale, vol.II*, Paris : 171) la synapsie (ex : pomme de terre) est une « forme nouvelle de composition nominale », définie comme un « groupe entier de lexèmes, reliés par divers procédés, et formant une désignation constante et spécifique » ; mais Mejri (1997) tend à intégrer ces formations dans le processus du figement.

d'éléments formels-fonctionnels qui vise la seule caractéristique morphosyntaxique du système de la langue.²² L'élève se trouve ainsi confronté à une forme particulière du fameux cercle herméneutique, en vertu duquel la compréhension du tout dépend de celle de la partie : c'est là toute la difficulté à comprendre comment et pourquoi le global réside dans le local, sans que le local se laisse simplement résumer à la partie d'un tout, ou pire encore à un élément d'une classe.²³ En effet l'analyse des détails demeure un moyen indispensable pour développer une sémantique lexicale interprétative : dans la mesure où pour une grande part d'entre eux, il s'agit de composés *ad hoc*, que l'élève cherche naturellement à comprendre en le considérant dans toutes ses parties, soit d'abord par exemple le sens d'« amour » et de « propre » pour le composé « amour-propre » cité en (7) et d'apprécier la polysémie éventuelle de chaque composant pour filtrer parmi les sens possibles celui qui conviendra dans le composé où il se trouve (ici « propre » ≠* « sale »). Imaginons un élève qui ignore par exemple le sens de *couvre-chef* et ses relations sémantiques, il n'en connaîtra, par hypothèse, que la structure morphosyntaxique par analogie avec *couvre-lit* et par la force d'une réactivation de sa face graphique, pour l'avoir déjà rencontré en (7). L'assimilation se constitue sans équivoque comme le résultat de ce que l'on appelle le principe de bonne continuation, ou de ce que Gombrich, dans le domaine de la perception visuelle, appelle « le principe des etc. ».

Comme nous considérons que les relations pertinentes sont des relations de transposition de la forme au fond ou du fond vers la forme,²⁴ le problème des mots composés ne sera soluble pour peu qu'il se pose en termes de rétroaction du sémantique sur la morphosyntaxe (Rastier 2005 : 2). Même s'il ne manque certes pas de noms composés dont le signifié global peut se déduire du contenu sémantique des éléments en présence, les exemples ne doivent pas être acceptés immédiatement, car la morphosyntaxe n'est pas moins équivoque que la sémantique.²⁵ Ce n'est pas en cherchant à traiter d'abord l'aspect morphologique, puis l'aspect syntaxique, puis l'aspect sémantique, qu'on atteindra, quelque niveau explicatif que ce soit (Cadiot 1993 : 195). Sémantiquement, ce ne sont pas deux mots graphiques, ou plus, qui s'affrontent ou s'accordent, mais deux morphèmes, au moins, qui doivent être interdéfinis dans le cadre de syntagmes. On pourra ainsi opposer *à* et *de* dans le paradigme *avion à réaction/avion de réaction*, mentionné en (7). Dans l'hypothèse de la perception sémantique (Rastier 1991 : Chap. 7), les parcours entre fonds ou entre formes s'apparentent à la perception de formes ambiguës : si une métaphore fait percevoir simultanément deux fonds sémantiques, un mot composé fait quant à lui percevoir simultanément deux formes ou plus, dans une ambiguïté qui peut être appréhendée comme un cas d'irrégularité sémantique ou d'opacité sémantique²⁶ par opposition aux composés dits transparents. Pour l'élève qui fait l'expérience du caractère idiosyncrasique du lexique sa confiance dans la réalité linguistique sera sinon quelque peu émoussée, du moins mise à l'épreuve ; quel statut en effet accorder à ces cas où les règles de la décomposition du sens font défaut, assimilées à un lieu d'opacité que j'appellerais d'opacification polymorphémique. Prendront-ils alors la

²² Notons que cette lecture concaténatoire des formes se trouve également présentée dans la description de composés dits savants, appelés *mots de formation savante* ou *mots composés à base savante* dans les manuels, dont la définition relève d'une définition par preuve étymologique, comme en témoigne la leçon ci-dessous : « La plupart des termes scientifiques ou techniques sont composés de racines grecques ou latines. Ex. *bio*-(vie), *micro* (petit), *méga* (grand), *poly* (plusieurs), *archéo* (ancien), *anthropo* (homme), *télé* (loin), *Biographie*, *microphone*, *polythéiste*, *archéologie*, *téléphone*... » (*Hatier 4^e* : 412) ; seulement, comment interpréter *téléfilm*, comme « un film tourné de loin » ou pour la télévision » ? Mais *télé-* signifie également « téléphone » dans *télécarte*.

²³ Le sens prédictible d'un mot composé ne suffit pas non plus à le définir de façon à identifier la classe de ses référents : *Ouvrir les boîtes* peut se dire d'une personne ou d'un dispositif adapté (outil, machine), mais *ouvre-boîte* ne réfère qu'à un ustensile de cuisine.

²⁴ Rastier (à paraître : 7)

²⁵ Ce qui rappelle l'interdépendance de la syntaxe et de la sémantique qui s'exerce sous l'effet de l'hypallage.

²⁶ Mejri (1997) parle de « dénomination oblique » et de « dénomination indirecte ».

valeur heuristique de *faux-amis* (Jouilli 2006 : 121), c'est-à-dire dépréciés comme accidents morphologiques sans contrepartie sémantique ? Dès lors, il s'agit de produire une « vision *contractuelle* du sens » des mots composés (Eco 1997 : 379), étant entendu que le moment contractuel se définit comme un contrat interprétatif. Et, pour entamer les négociations, partons du morphème, car la signification du mot est uniquement déterminée par la signification des morphèmes qui le constituent et par leur mode de composition.

3. Pour une pédagogie d'investigation des formes sémantiques

« *Toute connaissance est une réponse à une question. S'il n'y a pas eu de question, il ne peut y avoir connaissance scientifique. Rien ne va de soi. Rien n'est donné. Tout est construit.* »
G. Bachelard, *La formation de l'esprit scientifique*, 1936

Si les mots composés sont appréhendés comme des « zones de localité morphosyntaxiques qui définissent des contraintes et des conditions d'accueil pour les parcours interprétatifs » (Rastier 2005 : 14), et si le sens résulte d'une interprétation, alors, pour en rendre compte, il convient de décrire les contraintes linguistiques sur les parcours, en faisant émerger le problème sous forme de questionnement. Les caractères linguistiquement pertinents et perceptivement saillants (Rastier 2005 :17) des mots étudiés dépendront dès lors des stratégies et des tactiques d'interprétation que devra développer l'élève pour mieux les considérer comme une partition de formes et de fonds sémantiques (Rastier) agencés par des séquences d'actes productifs et interprétatifs. C'est en effet à l'herméneutique critique des sciences didactiques qu'il revient de problématiser les conditions d'interprétation sémantiques : en pointant ce qui rend le phénomène de la composition problématique, c'est-à-dire en montrant les cas de figures qui font défaut à l'interprétation sémantique linéaire. Si le mot a un contexte qui est celui du fil des mots, la question de la modification syntagmatique des mots composés²⁷ doit être posée. L'exigence didactique est celle de donner du sens et d'apprendre à utiliser la propriété additive de la linéarité²⁸ pour apprécier comme il se doit la valeur d'interprétant de l'anté-/postposition des composants. Si le travail du linguiste consiste bien, comme nous le pensons, à élaborer, par l'observation des formes et le raisonnement sur les formes observées, une hypothèse sur le sens,²⁹ pourquoi le travail de l'élève ne se décline-t-il pas sur le même mode ?

Un détour par l'enseignement des mathématiques vient ici tout à fait à propos, car, aussi surprenant que cela puisse paraître, une attention toute particulière est portée à la dénomination des mots composés ou non dans les manuels scolaires qui mettent en œuvre une pédagogie d'investigation des « bons mots » pour une bonne visée didactique de la compréhension de la réalité des objets mathématiques. Des considérations herméneutiques semblent guider la méthodologie de l'enseignement du langage mathématique : Ainsi, interrogeant les modalités de dénomination du mot composé *triangle rectangle*, les manuels de mathématiques proposent le traitement suivant, qui esquisse les prémices d'un parcours interprétatif sous la forme interrogative suivante : « Quelle est la signification du mot *rectangle* dans l'expression : *triangle rectangle* ? » (*Diabolo Maths 6^e*, Hachette Education, 2005 : 145), dont la réponse est : « Préciser la nature d'un triangle, c'est dire s'il est rectangle, isocèle ou équilatéral » (*Transmaths 6^e*, Nathan, 2005 : 212). À l'inverse, les manuels de Français règlent la question par l'enseignement d'un savoir déclaratif, tel que :

²⁷ Les effets discursifs sous l'effet de l'inversion, de l'intercalation ou de la dislocation doivent être repérés et étudiés avec intérêt : cf. par exemple le titre de l'ouvrage du Ministre des Affaires Étrangères, Philippe Douste-Blazy : *Des Affaires pas si étrangères*, Odile Jacob, 2007.

²⁸ Rappelons que lors du calcul d'une somme de plusieurs termes en mathématiques, on peut et changer l'ordre des termes et regrouper différemment les termes.

²⁹ Leeman, Danielle. 1999. « La préposition : un « auxiliaire » du nom ? », in *Langages* 135, Larousse, Paris : 75.

« Dans les énoncés mathématiques et scientifiques, les adjectifs sont en général déterminants pour le sens. Ex. Tracez un **triangle isocèle**. » (*Hatier 4^e* : 368).

Considérons, à notre tour, quelques-uns des cas *problématiques* :

- « montre-bracelet »/ « bracelet-montre » : si l'élève reconnaît une part de conceptualisation qui serait liée à la forme de la dénomination, peut-il y voir un début de preuve sous l'effet de la permutation des termes qui se retrouvent sous la forme de *montre-bracelet* ou de *bracelet-montre* ? À tout le moins pensera-t-il qu'il y a des rapports entre la dénomination et la définition d'un nom composé, et que ces rapports méritent d'être explorés ? Sera-t-il amené à y voir une nuance sémantique (Kocourek 1982 : 114) ou bien une différence de classification et donc de conceptualisation (Thoiron & Béjoint 1998 : 59) ?³⁰

- « Est-ce passe-temps ? » : les composés ont aussi une fonction essentielle qui est celle de participer à la construction sémantique du texte où ils sont intégrés. Pour apprécier la valeur des effets discursifs de la composition dans une application didactique, il est possible de considérer ici ce titre d'un poème de Prévert, tiré d'un manuel, qui construit une homophonie entre deux dénominations à formes composées « passe-temps » et « espace-temps » :

« Est-ce passe-temps ?

Est-ce passe-temps d'écrire

Est-ce passe-temps de rêver

Cette page

Était toute blanche

Il y a quelques secondes/

Une minute/

Ne s'est pas encore écoulée/

Maintenant voilà qui est fait. » (Jacques Prévert, « Est-ce passe-temps ? », dans *Fatras* (1966) éd. Gallimard. » (*Nathan, 6e* : 112))

La propagation de traits sémantiques par « présomption d'isotopie » (Rastier 1997 : 320) est ici un facteur de resémantisation, et de défigement sonore (le *passe-temps* prenant la valeur d'un passage dans l'*espace* et le *temps* poétique) sous l'effet de l'homophonie entre la formulation « est-ce passe-temps » et la forme composée (domaine physique) « espace-temps ». En d'autres termes, c'est l'activité sémantique qui est déterminante : ce n'est pas le défigement qui conduit à la resémantisation, mais l'inverse.

- « pomme de terre » : « Kartoffeln » (*All'd*) / « anniversaire » : « Geburtstag » : l'approche contrastive par la traduction dans une langue étrangère permet de saisir que la nature simple ou composée des syntagmes est un phénomène aléatoire. L'unité à considérer est non pas le mot lui-même, mais bien l'unité polymorphémique, ce qui implique la redéfinition du signe comme *passage* (Rastier à paraître : 7), et l'élève sera contraint d'effectuer des parcours interprétatifs, pour ne pas envisager le composé comme un seul signe linguistique à apprendre tel quel.

- « clair-obscur » : face à certaines réalités comme « clair-obscur » (cité en (5)), un seul mot semble ne pas suffire, il est besoin de plusieurs d'entre eux pour pallier la valeur axiologique de l'entité, qui renvoie à un axe transversal (le trait d'union prend véritablement la valeur d'une barre transversale) où les notions contraires se rencontrent au croisement de leurs oppositions.³¹ L'effet paradoxal de ces mots composés (cf. aussi « doux-amer », « aigre-doux ») tient à l'incompatibilité sémantique de surface entre les contenus situés sous un même nœud syntaxique immédiat, alors même que la compatibilité syntaxique est

³⁰ La définition de *montre-bracelet* dans le grand Robert s'appuie sur l'hyperonyme *montre*, tandis que celle de *bracelet-montre* s'appuie sur *bijou*.

³¹ Cf. Rastier à propos de l'hypallage : « l'interprétation des mots composés relève d'une lecture conjonctive par conciliation entre isotopies ou d'une approche disjonctive sous l'effet de bifurcation entre isotopies » (Rastier 2001, Indécidable hypallage, in *Langue Française* : 113).

maintenue entre les deux termes. L'opération interprétative de l'assimilation (Rastier 2005 : 18) permet ici de mesurer le degré d'ouverture sémantique de cette composition, précisément dans cet écart sémantique qui fait naître dans le même temps une affinité sémantique.³² - « résidence secondaire » (cité en (7)) : réservé aux mots simples, la question de l'autrement-dit et du contre-dire, soit le problème de la substitution parasynonymique et antonymique dans le cadre d'une démarche onomasiologique n'est pas posé pour les mots composés. Or *résidence secondaire* ne saurait être répertorié uniquement en tant qu'exemple illustratif ; et son antonyme ne saurait être *résidence primaire* mais bien *résidence principale*, alors même que « secondaire » ne contredit pas « principal ». Cette sous-représentation synonymique et antonymique déconsidère ainsi l'identité dénomminative des mots composés en leur refusant les paraphrases définitionnelles, censées énumérer les propriétés de la classe de leurs référents pour produire des unités sémantiquement et référentiellement équivalentes ou distinctes (les exemples sont nombreux, prenons *sage-femme* qui ne peut accepter comme équivalent ni **sage dame* ni **sage-homme*).³³

4. Conclusion

La question du *mot composé*, autrement dit de la composition *du mot à mot* interroge donc plus largement (ou au plus près) les possibilités d'associativité entre les mots, donc pose le problème de la combinatoire du mot et rejoint les définitions actuelles de la notion de « collocation » (Tutin 2004, Hausmann 1999), qui s'appuie sur l'hypothèse que rien dans la combinatoire stéréotypée du mot ne relève du hasard des rencontres fortuites : il est en effet contre-productif (comme nous avons essayé de le montrer brièvement) de proposer dans un cadre didactique une pratique du sens qui s'appuie sur une méthode de l'ordre montré, fondée sur une approche représentationnelle du mot pris comme signe, qui en occulte bien d'autres. Seule l'analyse d'un « profil combinatoire » (Blumenthal 2006), soutenue par une réflexion sur les rapports entre morphosyntaxe et « micro- et mésosémantique » (Rastier) des morphèmes composant l'identité sémantique du mot, pourra répondre à la question du *déplacement* des sèmes et ainsi rendre compte de sa valeur dénomminative. C'est seulement en situant la problématique du mot composé sous cet angle qu'il est permis de considérer le phénomène à la fois économique, problématique et à dimension heuristique.

Bibliographie

- BENVENISTE, Emile. 1974. « Fondements syntaxiques de la composition nominale. », in *Problèmes de linguistique générale II*, Paris, Gallimard : 145-162.
- BLUMENTHAL, Peter & Franz Josef HAUSMANN. 2006. « Présentation », in *Langue française* 150 : 3-13.
- CADIOT, Pierre. 1993. « À entre deux noms : vers la composition nominale », in *Lexique* 11 : 192-240.
- CORBIN, Danielle. 1997. « Locutions, composés, unités polylexématiques », in *La locution entre langue et usages*, ENS Editions : 53-101.
- ECO, Umberto. 1997. *Kant et l'ornithorynque*, Grasset, Paris.
- JOUILI, Estelle. 2006. « Éléments de réflexion pour une didactique du lexique dans le secondaire : entre micro-syntaxe et microsémantique. », in *Les Cahiers de l'ED 139*, Paris X-Nanterre : 105-123.
- KLEIBER, Georges. 1984. « Dénomination et relations dénomminatives. », in *Langages* 76 : 77-94.

³² Dans le même ordre d'idées, il conviendrait de considérer avec attention les lexies comme *Nord-est* (point de l'horizon situé à égal distance entre le nord et l'est), au regard de *nord-nord-est* et de, par exemple, *l'économie nord-américaine*.

³³ Pour cette fonction médicale, ouverte aux hommes depuis 1980, la dénomination de *sage-femme* a fait l'objet d'un débat terminologique où *sage-homme* fut proposé pour dénommer les hommes qui exerçaient cette profession (n'est-ce pas là véritablement prendre des vessies pour des lanternes ?).

- LE NY, Jean-François. 1989. « Accès au lexique et compréhension du langage. », in *Lexique* 8 : 65-85.
- LYONS, John. 1978. *Eléments de sémantique*, trad. J. Durand, Paris, Larousse.
- MEJRI, Salah. 2003. « Polysémie et polylexicalité », in *Syntaxe et Sémantique* 5, PU de Caen : 13-30.
- RASTIER, François. 1991. *Sémantique et recherches cognitives*, Paris, PUF.
- RASTIER, François. 1997. « Défigements sémantiques en contexte. », in *La locution entre langue et usages*, ENS Editions : 307-333.
- RASTIER, François. 2004. « Doxa et lexique en corpus – pour une sémantique des « idéologies », in *Texto!* www.revue-texto.net/Inedits/Rastier/Rastier_Doxa.html.
- RASTIER, François. 2005. « La microsémantique », in *Texto!* www.revue-texto.net/Inedits/Rastier/Rastier_Microsemanitique.html.
- RASTIER, François. 2005. « Mésosémantique et syntaxe », in *Texto!* www.revue-texto.net/Inedits/Rastier/Rastier_Mesosemanitique.html.
- RASTIER, François. (à paraître). « La traduction : interprétation et genèse du sens », in *Le sens en traduction*, Minard, Paris.
- REY, Alain. 1991. « Sémantique lexicale », in *Travaux de linguistique* : 179-192.